

# Alsina

**PRO CIBLE**

LA PROTECTION JURIDIQUE  
QUI S'ENGAGE



*Quel que soit son domaine d'activité, une entreprise doit faire face, pendant son exploitation et après livraison de ses produits ou services, à un nombre croissant de réclamations. Ses clients, ses fournisseurs ou tout autre tiers peuvent rechercher sa responsabilité...*

## LES ATOUTS D'ALSINA PRO CIBLE :

### Avec **LA PROTECTION PÉNALE DE LA PERSONNE MORALE**

vous bénéficiez d'une assistance lorsque :

- Vous êtes "hors la loi... sans le savoir" et poursuivi devant les tribunaux répressifs.
- Vous êtes victime et devez engager une action pénale à l'encontre du responsable.

Avec **LE COMPLÉMENT D'ASSURANCE** vous bénéficiez d'une assistance lorsque :

- Votre responsabilité est recherchée et vos garanties de Responsabilité Civile sont inopérantes.
- Vous subissez un dommage corporel ou matériel pour lequel vous n'êtes pas indemnisé.

### Avec **LA PROTECTION PÉNALE ET DISCIPLINAIRE DES PERSONNES PHYSIQUES**

- Vos dirigeants et préposés sont également à l'abri.

## LES 10 ENGAGEMENTS D'ALSINA PRO CIBLE :

- Vous **écouter** au numéro qui vous est dédié.
- Vous **rencontrer** sur simple rendez-vous, dans la délégation la plus proche de vous.
- Vous **informer** sur vos droits.
- Effectuer les démarches pour obtenir **une solution négociée**.
- Vous faire assister par **des Experts qualifiés**.
- Vous proposer **une médiation indépendante** des parties.
- **Organiser votre défense** judiciaire.
- **Prendre en charge les frais et les honoraires** de vos défenseurs.
- Vous certifier **le libre choix de vos défenseurs**.
- Traiter votre demande dans **les plus brefs délais**.

**ET EN CHOISSANT L'OPTION ALSINA PRO<sup>+</sup>,  
DES MONTANTS DE GARANTIE DOUBLÉS !**

## EXEMPLES D'INTERVENTIONS :

**Vous êtes mis en cause par un client qui conteste la qualité de votre travail et prétend à une indemnisation. La réclamation est inférieure à votre franchise contractuelle.**

**Vous êtes la cible de propos diffamatoires.**

**Votre société est poursuivie devant le Tribunal Correctionnel pour avoir contrevenu aux règles d'hygiène ou de sécurité.**

### **ALSINA PRO CIBLE vous assiste quand...**

**Vous êtes assigné en raison du dépassement des délais impartis pour l'exercice de votre mission mais ce retard ne vous est pas imputable.**

**Vos produits subissent une avarie constatée ne résultant pas de votre fait et pour laquelle vous n'êtes pas indemnisé.**

**Désorganisée suite à une grave agression subie par votre directeur, votre entreprise se constitue partie civile contre l'auteur des faits.**

#### **LA DISTRIBUTION**

Contrat réservé aux entreprises de plus de 10 salariés

#### **LE TARIF**

La prime est calculée en fonction du Chiffre d'Affaires du dernier exercice connu

*Exemple : Pour une entreprise de 3 Millions d'euros de Chiffre d'Affaires, une prime annuelle de 923 € TTC*



## ALSINA,

C'est le chêne en pays catalan.

Il évoque Saint Louis qui, avec ses baillis, s'adossait à un chêne dans le parc du château de Vincennes pour écouter ceux qui avaient une "affaire" à régler et les aider à trouver une solution juste et raisonnable.



**Siège social**  
1, place Francisque Regaud  
69002 LYON  
[www.cfdp.fr](http://www.cfdp.fr)

S.A. au Capital de 1 600 000 €  
RCS Lyon 958 506 156 B  
Entreprise régie par le Code des Assurances